

Collège Etienne de  
Flacourt

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### jeudi 10 octobre 2013

### PROCES VERBAL



La séance est ouverte par le Principal à 16h45.

Etaient présents :

Dossier suivi par

Membres à voix délibérative :

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Samuel DUCHESNE, Jackie MELARD, Rita RAKOTONDRAMASY
- Parents : Jean Richard BENARD, Cyril FIDA, Dieu Donné RAJERISON
- Personnel enseignants: HO-WEI KING Viviane, ANDRIAMIFIDY Rahelinivolala, Patrick, Fabrice ROZIER.
- Personnel non-enseignant : Patrick RAHERINIANA
- Absent: Johanna MAMODALY.

Téléphone/Fax  
+ 261 20 94 426 68  
GSM  
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :  
Rue REFOTAKA  
BP 227  
TULEAR

MADAGASCAR

Membres à voix consultative : ANOUVARALY Amine (Président de l'APE)

L'ordre du jour est le suivant :

- carte des emplois proposition 2014/2015, perspectives 2015/2016.
- Tarifs frais de scolarité.

Le Principal fait approuver l'ordre du jour.

#### 1) Carte des emplois résidents 2014/2015

Suite au Conseil d'Etablissement du 01 octobre 2013, le Principal confirme la suppression de deux postes de résidents dans le secondaire.

Il revient sur la problématique pédagogique liée aux mathématiques au collège et souhaite apporter les éléments suivants pour expliquer son choix.



2/3

Tout d'abord, il explique que même si le collège n'avait pas proposé des suppressions de postes, il aurait demandé un changement disciplinaire de résidents, dans la mesure où le collège « souffre » de l'absence d'un résident en Anglais.

En effet, l'établissement compte actuellement un enseignant en mathématiques, une enseignante en physique qui fait des mathématiques et un enseignant en SVT qui fait également des mathématiques, alors qu'en anglais nous avons un très jeune recruté local qui manque d'une solide formation malgré sa bonne volonté et une vacataire qui effectue beaucoup d'heures pour « rendre service » au collège.

De plus, l'apport d'heures de mathématiques dans les services des enseignants par rapport aux besoins attendus est largement supérieur pour la prochaine rentrée scolaire (besoin 23 heures, apport actuel 39 heures).

Pour autant, dans sa réflexion il fait également intervenir la dimension personnelle et familiale des collègues concernés.

Dans cette optique, le principal a reçu les 3 enseignants pour leur exposer la situation.

Il est revenu d'abord sur ses propos tenus lors des différentes réunions et instances, c'est-à-dire que le souci n'est pas lié à une discipline mais aux nombres d'heures de mathématiques.

Ensuite, il leur a demandé de voir éventuellement ensemble les différentes hypothèses et de lui faire des propositions

Par contre, il leur a spécifié que son choix pédagogique se porterait sur le maintien du poste de mathématiques, sauf si ce dernier souhaiterait quitter l'établissement. En effet, il lui paraît délicat au niveau pédagogique d'expliquer aux familles et autres partenaires la suppression de ce poste et de faire effectuer les heures de cette matière par deux enseignants qui ne sont pas professeur dans cette discipline.

Ainsi, lors de cette rencontre, il a demandé aux deux autres collègues (SVT et SPC) de leur donner leur position sur leurs capacités à enseigner dans une autre discipline scientifique, c'est-à-dire SVT pour l'enseignante de physique et SPC pour l'enseignant de SVT.

Le lendemain, le principal a rencontré individuellement les collègues. Il a écouté leurs différents arguments, tant professionnels que personnels pour affiner sa décision.

C'est pour cela que le Principal rappelle que lors du conseil d'établissement du 1 octobre 2013, il a été voté la suppression de deux postes de résidents au secondaire sans préciser les disciplines (cf. compte-rendu du CE du 01/10/13 validé par des membres de ce conseil).

**A partir de l'ensemble des ces éléments, le Principal propose à l'AEFE la suppression du poste de SVT et confirme celle du poste d'histoire géographie.**

Monsieur ROZIER demande si les collègues sont avertis de cette décision. Le Principal répond par l'affirmative, et confirme avoir vu ces collègues dans l'après midi.



Par contre, il revient sur le souci que rencontre le collège par rapport à l'anglais. Il va demander dès cette année la venue d'un conseiller pédagogique pour faire le point sur cette discipline.

Puis, il espère que selon l'évolution des effectifs dans les prochaines années il pourra faire la demande d'un résident dans cette matière.

3/3

Par ailleurs, pour valoriser l'établissement au niveau linguistique, le collège va travailler sur l'éventualité d'un enseignement du chinois en LV3 ou en simple initiation.

Ce projet pourra être un bon levier de recrutement dans la mesure où le lycée français de Tamatave propose cette langue aux élèves de seconde.

Monsieur ROZIER demande qu'elles seront les classes concernées.

Le Principal répond que la priorité sera donnée sur les niveaux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Pour autant, il pense que mettre en place une initiation sur les autres classes du collège serait une plus value intéressante pour les élèves.

Les parents d'élèves trouvent ce projet très pertinent et soulignent que le travail d'anticipation du Principal est une bonne chose pour l'avenir du collège.

## 2) Points financier

Dans sa politique de réflexion sur le maintien des effectifs au sein du collège, l'APE va faire un effort important en direction des familles.

Cela devrait se traduire par une hausse très limitée des frais d'écolages tant pour les familles françaises que pour les familles malgaches.

L'objectif est de montrer à l'ensemble des parents de l'établissement que l'APE est consciente des difficultés financières qu'elles traversent sur Tuléar.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Le Président du CE

Le Secrétaire de Séance

Jean-Philippe MOUD

Samuel DUCHESNE

